

SOCIÉTÉ

Notre santé, notre Sécu, c'est vital !

Nous sommes inquiets. Chacun constate depuis des années que le système de santé et de protection sociale dont nous bénéficions depuis 1945 répond de plus en plus mal aux nouvelles exigences médicales (augmentation de la durée de vie, nouvelles thérapies...).

Les lits ferment. Les services d'urgence manquent de moyens et sont saturés. Des unités d'hospitalisation sont menacées dans la France entière.

Dans le même temps, notre sécurité sociale est attaquée car elle coûterait trop cher ! Evidemment, seuls les salaires y contribuent. Les revenus financiers ne participent pas à l'effort de solidarité. L'Etat, grand dispensateur de facilités pour les entreprises, ne compense pas les exonérations de charges qu'il décide. Il ne reverse même pas les taxes toujours plus fortes qu'il ponctionne sur l'alcool ou le tabac. Si les salariés payent leur dû, les entreprises ont plusieurs milliards d'euros de dettes cumulées envers la sécurité sociale. Tout ce "manque à gagner" est bien supérieur aux 14 milliards d'euros du "trou de la sécu" !

La santé et la sécurité sociale, c'est vital pour tous...

A qui ferait-on croire que la France, victime de destructions massives, ruinée au lendemain de la dernière guerre, ait pu créer la sécurité sociale et développer l'un des meilleurs systèmes de santé du monde, alors qu'aujourd'hui, plus riche que jamais (le PIB augmente sans cesse), elle ne soit pas capable de maintenir un système de santé solidaire, accessible à tous et de qualité ?

Car que nous prépare-t-on ? La baisse des services et des soins et les "assurances complémentaires" privées, qui de fait créeraient une santé à double vitesse. D'un côté les riches qui pourraient payer, de l'autre les plus pauvres qui se contenteraient d'un système moins efficace. Les grands groupes d'assurances privées(1) attendent en embuscade ce "nouveau marché", c'est-à-dire ces profits tant espérés sur le dos des malades.

La santé, comme l'éducation, doivent être accessibles à tous de manière égale. Elles ne sont pas conciliables avec une approche strictement libérale.

(1) Claude Bébéar, le président d'Axa, il y a 10 ans déjà affirmait que la santé devrait être traitée comme l'industrie automobile...



L'hôpital Edmond Garcin à Aubagne : un établissement auquel tous les Carnussiens sont attachés. Quel sera son développement ? Quels services nous offrira-t-il en cas de "pépin de santé" ?

En attendant, faute d'effectifs suffisants, l'hôpital de jour de chirurgie et le service des spécialistes de l'Hôpital d'Aubagne seront fermés du 11 juin au 20 septembre. Trois mois de fermeture estivale, une première inquiétante !

>146 072 lits ont été supprimés en France de 1990 à 1999

>Dans la même période, 1 710 555 malades de plus ont été hospitalisés...

Le Cercle Progressiste Carnussien lance le débat sur la Santé et la Sécu

**CONFÉRENCE PUBLIQUE
CE VENDREDI 25 JUIN**

à 20h30, salle Tony Garnier à Carnoux

Où va notre système de santé ?

avec Patrick ALLOUX,

militant syndical et membre de la commission "santé d'ATTAC. Il a publié récemment le livre "La santé n'est pas une marchandise".

Urgences : l'environnement hospitalier des Carnussiens

Qu'arriverait-il en cas d'accident de santé ? Avons-nous autant de chances si l'incident se produit sur le trottoir en face de la Timone ou à notre domicile à Carnoux ? De quels services d'urgence de proximité disposons nous ?

Les numéros d'urgence

SAMU : 15

C'est le numéro spécifique aux urgences médicales. Il vous permet de vous mettre 24 heures sur 24 en relation avec un médecin du SAMU

URGENCES : 112

Nouveau numéro d'urgence européen depuis le 1er janvier 1997, il est valable dans toute la C.E.E. La particularité de ce numéro consiste en son absence de spécificité : il concerne toutes les urgences (médicales, incendies, police...).

Les pompiers de Carnoux

Joignables par le 18 ou numéro direct 04 42 73 52 62 L'appel au 18 est centralisé sur Marseille puis répercuté par informatique à la caserne de Carnoux.

Lors de l'intervention des pompiers, on est transporté à l'hôpital d'Aubagne. S'il n'y a pas de lit disponible, transport vers Marseille ou autre établissement au choix du blessé.

Un conseil de Mr Di Rosa, chef de corps des pompiers de Carnoux : "Appelez les pompiers en premier. Ils se chargeront de joindre le 15 (SAMU). Ce qui fera gagner de précieuses minutes."

Petit rappel sur la signification des sirènes :

- 2 coups : intervention intérieur commune
- 3 coups : intervention extérieur commune
- 4 coups : intervention importante intérieur commune

L'hôpital d'Aubagne

Le Centre Hospitalier Edmond Garcin à Aubagne est l'hôpital de proximité le plus important pour les carnussiens. En 2002, il a reçu 14 890 patients, 67 226 consultants externes et enregistré 38 594 passages aux urgences. Il a recensé 691 naissances. Il emploie plus de 700 agents non médicaux (soignants, administratifs, techniques, médico-techniques et ouvriers) et plus de 100 médecins.

L'hôpital de La Ciotat

Ce ne sont pas moins de 380 agents soignants, médico-techniques et administratifs, auxquels s'ajoutent 50 médecins et 10 internes qui accueillent chaque année plus de 37 000 personnes pour une consultation ou une hospitalisation au sein de 11 services spécialisés. Le service des urgences a reçu 16 000 patients en 1999 dont 2 500 ont été hospitalisés.

Les cliniques

Des 6 cliniques locales situées dans l'aire Aubagne-Cassis-La Ciotat, seule la clinique de la Casamance dispose de services d'urgences et de réanimation.



Le Monde 5 Juin 2004

Santé, Solidarité et Survie...

A deux pas de chez nous, et quasiment côte à côte, une clinique réputée qui s'agrandit et s'équipe des dernières technologies et une usine de rang mondial qui se délocalise. C'est l'illustration, d'une part de l'évolution très croissante des dépenses de santé, et d'autre part de la difficulté d'assurer, par un emploi hélas stagnant, le financement classique de notre système de santé.

Celui-ci, hérité de la Libération (programme du Conseil National de la Résistance) inscrit dans la Constitution de 1946, rappelé dans celle de 1958, est clairement basé sur le principe de SOLIDARITE. En résumé, chacun cotise en fonction de ses revenus et reçoit selon ses besoins.

Profitant des difficultés financières de ce système, le Gouvernement actuel élabore un nouveau projet. Celui-ci porte en germe une large privatisation par le développement de "complémentaires santé" qui engendreront à leur tour une médecine à deux vitesses. De façon insidieuse, c'est-à-dire peu à peu mais sûrement, le principe de solidarité laisserait la place à la logique libérale financière. En résumé, "serait bien soigné celui qui pourrait payer".

Plus grave encore, dans le cadre d'une politique de santé à plus long terme, ce plan essentiellement financier ignore les causes originelles de nos principales maladies actuelles et qui sont dues à la dégradation de notre environnement. En premier lieu, il faut citer le cancer, car une personne sur deux sera bientôt concernée. Certes, les investissements

en recherche, prévention, traitements fonctionnent plutôt bien. C'est "le crabe aux pinces d'or" lit-on dans "la Société cancérogène", un ouvrage récemment paru.

Mais rien dans les objectifs gouvernementaux pour lutter contre ces pollutions (à l'exception du plan tabac). Il y a pourtant urgence et cette urgence - beaucoup de personnalités l'affirment - c'est tout simplement notre propre survie.

En résumé, contre le libéralisme dominant, contre le règne de l'argent en matière de santé, contre les lobbies financiers, il nous faut militer sans crainte pour sauvegarder nos valeurs de solidarité et de justice, non dans les discours et les écrits, fussent-ils constitutionnels, mais dans les actes et pour un plan européen de survie sanitaire de notre espèce.

Léonide



Santé, sécurité sociale : une réforme nécessaire, mais laquelle ?

Notre système de soins, les services d'urgence, notre réseau hospitalier, sont malades des réductions budgétaires opérées depuis des années au nom de la "maîtrise comptable" des dépenses de santé. Ils ne sont plus capables de faire face aux besoins nouveaux engendrés par l'allongement de la durée de la vie. La qualité et la sécurité des soins sont de moins en moins

assurés. La catastrophe de la canicule de l'été dernier a constitué un nouveau signal d'alarme. Une réforme démocratique du système de santé et de sécurité sociale est nécessaire. Mais pas n'importe laquelle : avant tout plus solidaire et pour le bien de tous, y compris des plus démunis.

Garantir un droit à la santé pour tous

Le niveau et le mode de vie, l'environnement économique et social, les conditions de travail, conditionnent pour beaucoup l'état sanitaire de la population. Les périodes de chômage, la précarisation du travail, les bas salaires, ont des effets néfastes avérés sur l'état de santé des salariés.

Il faut construire une véritable politique de santé qui privilégie **la prévention et la promotion de la santé**, développe la médecine scolaire, l'éducation sanitaire, la protection maternelle et infantile, la médecine du travail. Une politique qui intègre les nouvelles pathologies, la recherche, et les développements technologiques.

L'hôpital public : un rôle déterminant

Le service hospitalier joue un rôle irremplaçable dans notre service de santé. Il assure des soins de haute technicité et de proximité. Il forme des professionnels de santé pour l'ensemble de la filière sanitaire. Il est un lieu de recherche d'excellence.

Des lits d'hôpitaux, des services d'urgence, des structures de proximité ont été fermés : 146 072 lits ont été supprimés de 1990 à 1999 ; 1 710 555 malades de plus ont été hospitalisés dans la même période. Les choix budgétaires effectués depuis vingt ans ont étranglé les hôpitaux. Il est urgent de rompre avec cette logique !

L'hôpital doit reconquérir sa mission sociale dont l'ont éloigné les politiques comptables.

Le système de soins doit être repensé dans un souci de proximité pour les urgences courantes ; les hôpitaux doivent être bien équipés et repensés pour les urgences lourdes. Une prise en charge globale de la personne doit être rendue possible par l'organisation de réseaux permettant de développer :

- des services d'hospitalisation à domicile rattachés aux hôpitaux,
- des services de rééducation et d'insertion,
- des liens avec la médecine de ville,
- des liens avec les médecins de prévention (médecins du travail, scolaires...).

La sécurité sociale : un enjeu majeur !

La Sécurité sociale a été créée en 1945 pour garantir une sécurité visant à préserver la santé de tous. Elle a été fondée sur le principe de l'égalité des droits et sur la solidarité.

Pourtant, bien des inégalités demeurent en matière de santé. Les remboursements sont insuffisants dans de nombreux domaines (lunetterie, dentaire...). Une réforme doit donc avoir pour objectif

d'améliorer la couverture sociale de la population.

Il faut d'abord plus de démocratie :

- la population, les assurés doivent donner leur avis sur les grands choix à faire dans le domaine de la santé,
- les assurés devraient être majoritaires dans les conseils d'administration des organismes de protection sociale.

Financement : il est possible d'assurer des ressources pérennes et efficaces !

Quelques pistes à explorer :

> une simple **augmentation de 1% de la masse salariale représenterait 3 milliards** d'euros de ressources supplémentaires pour la sécurité sociale. Le chômage mine la sécu !

> les entreprises ont bénéficié en 2001 de 18,15 milliards d'euros d'**exonération de charges sociales**. Celles-ci n'ont été compensées par l'Etat qu'à hauteur de

15,88 milliards d'euros.

> le montant des **dettes patronales** au budget de la sécu s'élevait à **2,7 milliards** d'euros en 2001.

> L'Etat ne reverse pas les taxes annuelles justifiées par des soucis de santé : **2,7 milliards** d'euros pour l'alcool, **8 milliards** d'euros pour le tabac en 2003.

> il est anormal que **toutes les rémunérations** ne participent pas à l'effort national

de solidarité. Comment justifier que les importants revenus des capitaux financiers ne soient pas soumis à cotisation ?

En fait, si le montant des dépenses de santé augmente avec la durée de vie, **le déficit actuel** (14 milliards d'euros) a avant tout son origine dans les **charges indues**, le financement exclusif des revenus du travail et **l'exonération des revenus financiers**.

Le billet du rôleur

DÉBAT SUR L'ÉCOLE (SUITE) *Dégâts collatéraux ?*

Le Cercle Progressiste a joué le jeu (1), des centaines, voire des milliers de gens, professionnels ou non, ont joué le jeu et participé au *débat national sur l'avenir de l'École*.

De l'avis de la commission Thélot qui a rédigé le compte rendu de ce débat (2), un des soucis des français était le maintien d'une présence substantielle d'adultes autour des jeunes et surtout dans les collèges.

Et bien, quel a été l'effet de cette grande concertation sur nos chers bambins ?

De nombreuses suppressions de postes dès la rentrée prochaine !

Conséquences directes pour nos collégiens : la suppression de 2 postes d'enseignants et des classes à 28/29 élèves à la rentrée 2004 **au collège des Gorguettes** (3).

C'est ce que l'on appelle en temps de guerre un dégât collatéral.

Laurent

(1) "Débat sur l'École, 16 janvier 2004 à Carnoux" consultable sur le site du Cercle Progressiste www.carnouxprogres.iframe.com

(2) "Le miroir du débat, ce que disent les français sur leur école" disponible en librairie ou sur www.debatnational.education.fr

(3) voir la motion FCPE, C.A des Gorguettes du 27 mai 2004



Carnoux : et les urgences ?

Médecins de garde : le 15 inoignable ?

Dimanche 21 Décembre 2003, 10h. La petite Fanny, 15 mois se plaint, refuse toute nourriture, vomit celle qu'on la force à avaler. Elle a mal dormi et a de la fièvre. Il faudrait consulter un médecin. Regardons le journal : aucune information sur le médecin de garde. Appelons le numéro de notre médecin de famille: peut-être le répondeur nous donnera-t-il cette information ? Non : il nous renvoie sur le 15. Mais le 15, au bout d'un quart d'heure ne répond toujours pas : occupé !

Consultons internet (Google, le Ministère de la Santé, la Préfecture, la DRASS...). Aucune information, si ce n'est de toujours renvoyer sur le 15 ! On trouve bien, sur internet, les médecins de garde en Suisse, au Québec,

mais pas en France...

Il faudra plus de trois quarts d'heure d'attente sur le 15 pour enfin être en ligne avec un médecin "régulateur", qui contactera lui-même le médecin de garde (Roquefort la Bédoule), lequel arrivera deux heures après le premier appel.

Il nous a expliqué que le 15 ne dispose pas de suffisamment de moyens pour répondre aux demandes en période de fêtes...

Bien du souci pour le petit bout de chou qui avait quand même une bonne otite...

Andrée

Urgences : à la recherche d'un lit d'hôpital...

Ma fille, âgée de 31 ans attend un bébé. Après deux fausses couches, la grossesse est considérée à risque. Mardi 30 décembre 2003, aux alentours de 21 heures, la future maman fait une hémorragie. Dans l'urgence, pas question de trouver un médecin de garde. Déjà, un précédent incident de grossesse a mis en évidence qu'en dehors des heures de visite ou de consultation, il est pratiquement impossible de contacter en urgence un médecin sur Carnoux. Pourtant, huit au moins exercent sur la commune. Ce sont donc les pompiers de Cassis qui sont sollicités. En quelques minutes, ils sont sur place et prennent rapidement en charge la future maman qui sera transportée. Là commence la recherche d'un lit : direction l'hôpital d'Aubagne. Surprise, ce ne sera pas Aubagne car les urgences ne disposent pas de médecin gynécologue. La recherche continue, un peu plus

angoissante. Heureusement, deux médecins du SAMU ont rattrapé le USAB des pompiers et apportent les soins d'urgence. Direction la clinique de la Casamance où la future maman est suivie depuis de nombreux mois. Même réponse qu'à l'hôpital d'Aubagne...

Le transport se poursuit, cette fois en direction de Marseille. Enfin une bonne nouvelle, l'hôpital de la Conception accepte d'accueillir ma fille, après un périple de près d'une heure. L'arrivée aux urgences de la Conception rassure tout le monde.

Conclusion : mieux vaut ne pas avoir de problème de santé entre Noël et le Jour de l'an (et peut-être même tout au long de l'année) ? Mélina est née le 26 mai dernier. Bébé et maman se portent bien.

Guy

Pourquoi adhérer ? Et bien, pour au moins une raison importante

Plus nous sommes d'adhérents, plus nous avons de poids auprès de la mairie de Carnoux, auprès de nos partenaires politiques, aux côtés de nos amis membres d'autres associations citoyennes, pour défendre plus efficacement nos idées.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Signature :

Recopiez ou découpez le bulletin ci-contre, libellez un chèque de 15 euros à l'ordre du Cercle Progressiste Carnussien, puis expédiez-le à l'adresse ci-contre.
13470 Carnoux en Pce

Les statuts de l'association vous seront adressés sur simple demande.

Votre aide financière est essentielle pour éditer notre Lettre, notre Journal et organiser nos conférences et actions. Les dons sont possibles.

Le Cercle Progressiste Carnussien
30 avenue Maréchal Foch
13470 Carnoux en Pce

www.carnouxprogres.com
mail : carnouxprogres@ifrance.com